Image not found or type unknown

Reprise d'un bail en cours

Par **isapop**, le **06/07/2010** à **11:23**

Bonjour,
Je suis sur le point d'acheter un fond de commerce en liquidation . Le bail prend fin en juin 2011 donc je reprend l'affaire avec le bail en cours .La proprietaire des murs me dit qu'elle augmentera le loyer a la prochaine signature du bail du double si elle en a le droit .A t-elle le droit ? Merci de me repondre rapidement .isabelle

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés